

La Gazette Rioliennne

Informations municipales

Janvier 2020



Meilleurs Vœux

A tous les Habitants de Rieux

Denise Schrobiltgen, Maire

Les Adjointes,

Les conseillers municipaux,

L'ensemble du personnel communal

*vous souhaitent une très belle
nouvelle Année.*

EDITO DU MAIRE

VIE MUNICIPALE

- Elections municipales 2020
- Installation nouveau médecin
- La fibre à Rieux
- Pensons sécurité
- Projet de mise à 2 x 2 voies
- Activités pour nos enfants à l'école
- Périscolaire et cantine scolaire
- La commune accompagne ses jeunes
- Qualité de l'air
- Bons de chauffage
- Conciliateur de Justice

CULTURE & LOISIRS

- Concours de pétanque
- Repas des Aînés
- Expo-vente "Rieux-Amitié"
- Cérémonie du 11 novembre
- Médailles d'honneur du travail
- Arbre de Noël
- Journées du Patrimoine
- Brocante annuelle
- Théâtre à l'affiche
- Etat civil 2019



Chers Habitants,

Voici une nouvelle année qui commence. Beaucoup d'entre nous mesurent une fois de plus que les années filent très vite... 2019 laisse des souvenirs, des satisfactions et des projets réalisés ou d'autres inachevés.

Qu'importe, 2020 est là et permettra de finaliser des aménagements longuement préparés pour répondre aux exigences administratives et au besoin, d'obtenir autorisations et subventions.

Depuis 2015, les dossiers importants engagés par la Commune ont pour objectifs :

⇒ de soutenir l'école communale et son dynamisme par :

- L'obtention cette année d'une ouverture de classe supplémentaire
- La mise en place de tablettes numériques dans les classes de CE1, CE2, CM1 et CM2
- L'ouverture de la cantine scolaire aux enfants de 3 ans
- L'acquisition et la pose d'une nouvelle chaudière à l'école

⇒ de procurer davantage de clients ou d'usagers à nos commerces et services, parmi lesquels La Poste, dont la Direction a garanti le maintien du bureau riolien en dépit d'une légère réduction des heures d'ouverture

⇒ d'assurer la sécurité avec l'élargissement de la vidéo protection et la pose d'un nouveau radar pédagogique

⇒ de permettre à nos habitants de tous âges d'accéder à des logements adaptés à leur situation, en prévoyant des lots à bâtir en partenariat avec l'OPAC de l'Oise, sur les coteaux occidentaux.

Au sujet du lotissement des Crêtes Boisées : après de nombreuses difficultés dont certaines sont en voie de résolution, les travaux vont enfin commencer prochainement. Ils permettront de manière prioritaire à des rioliens de construire leur pavillon à l'horizon 2021. Les nouveaux propriétaires augmenteront les recettes de la Commune, participeront à la dynamique démographique de Rieux (qui a gagné une vingtaine d'habitants en un an pour atteindre 1 588 rioliens) ainsi qu'à la pérennité de nos services.

Une bonne nouvelle également : le Docteur Clément FOYART, médecin généraliste, a choisi notre commune pour son installation. Son cabinet médical ouvrira le 1^{er} février 2020 au rez-de-chaussée de la résidence « la Riolienne », place de l'Ancien Jeu d'Arc.

A travers ces pages, vous pourrez prendre connaissance des souvenirs, des préoccupations, des chantiers que la Municipalité a nourris en votre nom pour l'intérêt général, dans la dernière année de son mandat.

Bien chaleureusement à chacune et chacun d'entre vous.

Nous vous assurons de nos sentiments dévoués et cordiaux.

A bientôt,

***Pour le Conseil Municipal,
Le Maire,
Denise SCHROBILTGEN.***

ELECTIONS MUNICIPALES 2020

Pour **VOTER** les **15 ET 22 MARS**
vous avez jusqu'au **7 FEVRIER 2020**
pour **VOUS INSCRIRE SUR**
LES LISTES ELECTORALES



La campagne électorale
commencera le 02 Mars 2020

**POUR S'INSCRIRE AVANT LE 7 FEVRIER 2020,
UNE PIECE D'IDENTITE ET UN JUSTIFICATIF D'ATTACHE
AVEC LA COMMUNE SONT OBLIGATOIRES**

JUSTIFICATIF D'IDENTITE

Seule la carte nationale d'identité et le passeport permettent de justifier simultanément de son identité et de sa nationalité.

A défaut, vous devez fournir :

- Une pièce justifiant de votre identité (carte vitale, permis de conduire...)

Une pièce justifiant de votre nationalité (acte de naissance de moins de trois mois, certificat de nationalité, décret de naturalisation...)

JUSTIFICATIF D'ATTACHE AVEC LA COMMUNE

- **S'il s'agit de votre domicile** : un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- **S'il s'agit du domicile de vos parents, si vous avez moins de 26 ans** : un document attestant du lien de filiation et un justificatif de domicile du parent de moins de 3 mois
- **Si vous êtes seulement contribuable dans la commune** : les avis d'imposition de 2018 et 2019

Pour rappel, ces élections désigneront les 19 conseillers municipaux de la commune pour le mandat 2020-2026.

Parmi eux, 2 siégeront à la C.C.P.O.H. et seront chargés de représenter Rieux aux nombreuses réunions liées aux attributions de la Communauté de Communes, dans les commissions et au conseil communautaire.

Sur Internet :

- www.demarches.interieur.gouv.fr

En mairie :

- en personne ou en mandatant un tiers

Par courrier :

- en écrivant à votre mairie

Informations :

- www.demarches.interieur.gouv.fr
- www.service-public.fr
- ou contactez votre mairie



Le vote par procuration
Période conseillée : dès mi-janvier 2020

LE VOTE PAR PROCURATION

QU'EST-CE QUE C'EST ?

- Si vous êtes absent le jour du vote, la procuration vous permet de vous faire représenter par un autre électeur.

Faites votre procuration le plus tôt possible, des délais de traitement et d'acheminement sont à prévoir !

A QUI POUVEZ-VOUS LA DONNER ?

- La personne doit être inscrite sur les listes électorales de la même commune (pas forcément dans le même bureau de vote)
- Elle n'aura besoin d'aucun document pour voter à votre place
- N'oubliez pas de la prévenir car elle n'en sera pas informée !

OU POUVEZ-VOUS LA FAIRE ?

- Tribunal d'instance
- Brigade de Gendarmerie
- Commissariat de police

QUELLES SONT LES PIECES A FOURNIR ?

- Formulaire à remplir sur place ou sur internet
- Pièce d'identité

Installation d'un nouveau médecin : c'est imminent !

La santé est un des biens les plus chers que l'on se souhaite fréquemment, en début d'année. Or, malgré la présence de services paramédicaux bien utiles aux rioliens comme aux habitants des communes voisines (pharmacie, dentiste, infirmières, kinésithérapeutes), l'établissement d'un médecin dans notre commune fait défaut depuis près d'un an.

La commune s'est investie pour trouver un successeur au docteur Haÿ : il a donc fallu frapper à bien des portes, souvent en vain, et s'inscrire dans les demandes des nouveaux médecins, poser une banderole le long de la RD200.

Le projet mené à bien d'une maison médicale, pouvant accueillir deux généralistes, un spécialiste et des kinésithérapeutes, a donc été initié en partenariat avec Oise Habitat. Son coût pour la commune sera de 219 230 € (HT). Implanté au croisement de la rue des Marronniers et de la rue des Bruyères, ce projet dynamisera ce quartier : le permis de construire a été délivré, les travaux ne devraient arriver à leur terme qu'au milieu de l'année 2021.

L'objectif était d'obtenir un médecin pour Rieux dès que possible. Avec opiniâtreté, le Maire a saisi l'opportunité de conclure un accord avec l'OPAC. C'est ainsi que le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), louera un appartement aménagé et adapté à un cabinet médical (au rez de chaussée de la résidence "la Riolienne" place de l'Ancien Jeu d'Arc, au centre du village)

C'est avec plaisir que nous accueillerons, dans ce cabinet, le docteur Clément Foyart qui commencera à exercer **dès le 1er février 2020**.



Voici les renseignements que nous pouvons vous communiquer :

Consultations du lundi au vendredi de 9 heures 15 à 19 heures

Le samedi matin de 9 heures 15 à 13 heures - Jour de repos du Docteur : le jeudi

Secrétariat pour prise de rendez-vous : 03.44.65.64.46

La fibre à Rieux...

Le Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit a déployé la fibre optique dans notre commune. Il est désormais possible, pour les rioliens, de souscrire à une offre fibre optique chez 2 fournisseurs d'accès à internet : Orange et SFR.

L'équipe du Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit demeure à votre disposition pour tous renseignements complémentaires : 03.44.06.64.00. A la mairie, le dossier est suivi par Madame Valérie LEBOYER, Adjointe.

Pensons Sécurité...

À la suite de l'accident survenu à l'usine Lubrizol de Rouen, et alors que Rieux se situe aussi à la limite d'une zone Seveso, des exercices de sécurité ont été répétés en présence de Mme Isabelle Bertrand, adjointe aux affaires scolaires.

La visite triennale de la commission de sécurité est passée dans les locaux communaux et effectuée par les pompiers. Elle a donné lieu à des observations qui appellent quelques aménagements nouveaux, qu'il faudra entreprendre en 2020.

La sécurité routière, c'est l'affaire de tous



Face à la dangerosité de certains comportements en voiture, et à l'augmentation d'interpellations des habitants sur certains secteurs, la municipalité a décidé d'agir pour améliorer la sécurité des automobilistes et des piétons :

Une réunion d'information et de concertation a été organisée au mois de novembre avec les habitants d'un quartier ; il a notamment été rappelé que les trottoirs sont avant tout faits pour les piétons, et que les conducteurs qui y stationnent faute d'une autre place, doivent veiller à ce qu'un passage assez large pour des piétons soit maintenu pour éviter les risques d'accident.

C'est également valable pour les poubelles, qui doivent être rentrées au plus vite après le passage des éboueurs.

Par ailleurs, pour les relations de bon voisinage, en cas de réception, n'hésitez pas à prévenir vos voisins pour éviter les gênes ou le stationnement sauvage et accidentogène.

Un radar pédagogique, s'ajoutant à ceux en fonction rue de Cinqueux et rue Jean Carette, a été installé à l'entrée du village, rue Fanny Duviervier, un autre quai de l'Oise est envisagé.

Deux panneaux « stop » vont être implantés rue des Marronniers, à l'intersection avec la rue des Peupliers, croisement signalé très dangereux.

Une réunion de concertation avec les services de l'Etat est prévue pour organiser les dérangements et le surcroît de circulation dans la commune occasionnés par les travaux d'élargissement de la RD200.

Projet de mise à 2x2 voies de la RD 200 entre la RD 1016 à Nogent sur Oise et la RD 1017 aux Ageux

Dans le cadre du projet de mise à 2x2 voies de la RD 200, un arrêté du Conseil Départemental du 14 octobre 2019 a été pris, autorisant ses agents à pénétrer sur les terrains situés sur le territoire de la commune afin de réaliser des levées topographiques.



Extrait de l'arrêté du 14/10/2019

"Les agents et les mandataires du Conseil Départemental ainsi que ceux des entreprises accréditées par lui sont autorisées, sous réserve des droits des tiers, à pénétrer dans les propriétés privées situées sur le territoire de la commune en vue de réaliser des levées topographiques et autres opérations nécessaires à l'étude détaillée du projet de mise à 2x2 voies de la RD 200.

Les personnes ci-dessus visées ne sont pas autorisées à s'introduire dans les maisons d'habitations ainsi que dans les propriétés attenantes et closes par des murs ou par des clôtures équivalentes.

Cet arrêté autorisant la pénétration en propriétés privées ne pourra excéder une durée de cinq ans à compter de la date du présent arrêté et sera caduque de plein droit si elle n'est pas suivie d'un début d'exécution dans les six mois.

Il est interdit, sous peine d'application des sanctions prévues par les articles 322-2 et 433-11 du code pénal, d'apporter aux travaux des agents visés précédemment, trouble ou empêchement, ainsi que d'arracher ou de déplacer les balises, piquets, jalons, bornes repères ou signaux qu'ils installeront.

En cas de difficultés ou de résistance quelconque, il pourra être fait appel aux agents de la force publique".

Activités pour le bien de nos enfants, des intervenants bénévoles

Monsieur Joël BOURGEOIS, entraîneur d'athlétisme diplômé, intervient auprès des enfants, 3 fois par semaine depuis plusieurs années à l'école,

Monsieur PIGERON, professeur de tennis de table, fait découvrir aux enfants l'adresse de se servir de la raquette,

Monsieur Sébastien RABBE, parent d'élève, intervient les lundis matins pour travailler avec les élèves sur la concentration et la gestion des émotions.

Le sport contribue beaucoup à l'épanouissement des enfants. Ces activités ont reçu l'agrément de Madame l'Inspectrice et de l'équipe pédagogique.



Périscolaire

Les parents s'adaptent au monde du travail, avec des horaires de plus en plus variables et qui s'étendent sur des périodes importantes de la journée.

La commune a donc, en partenariat avec la CCPOH, mis en place un service de périscolaire. L'augmentation du nombre de bénéficiaires avait contraint la CCPOH à proposer l'accueil des enfants de Rieux dans d'autres communes : la municipalité a donc fait l'effort de mettre à la disposition des services de la CCPOH une salle supplémentaire, afin que les parents puissent retrouver leur enfant le plus simplement possible.

Cantine scolaire : un service exigeant qui doit être rendu dans de bonnes conditions

Depuis septembre 2017, la cantine s'est élargie aux enfants de 3 ans : ce n'est pas le cas dans toutes les communes, et certaines n'en ont même pas. Il s'agit d'un choix de la municipalité, dans le but de favoriser les inscriptions et le dynamisme de l'école tout en prenant en compte les rythmes de travail des parents pour qui ce service est indispensable.

Pendant les deux heures de la pause méridienne, ce service comprend l'encadrement des enfants inscrits, la fourniture et la distribution des repas (avec ou sans porc, ou sans viande, et dans une exigence de qualité : produits frais, légumes). En fonction des jours, ce sont 70 à 90 enfants qui sont pris en charge par les agents de service, ce qui explique une augmentation des heures travaillées puisqu'il faut deux services pour s'occuper de l'ensemble des enfants.

Ces deux heures, consacrées à un service de qualité, sont intenses : il faut surveiller les enfants en récréation dans la cour, assister les plus jeunes dans la prise de leur repas (découpe des plats, bonne tenue du service).

Mais il faut aussi maintenir l'ordre dans le réfectoire, dans lequel certains des enfants, les plus grands arrivent en se bousculant, se tiennent mal, jouent avec la nourriture et suscitent du bruit (conversations, couverts) qui, multiplié, devient insupportable pour le bien-être de tous.

C'est pourquoi, il est demandé aux enfants de faire moins de bruit pendant les deux premiers plats, et évidemment de rester respectueux envers les agents de service et leurs camarades. En cas de comportement abusif, un avertissement sera effectué et qui pourra être suivi d'exclusions temporaires du service en cas de récidive.

Environ 10 000 repas sont servis dans une année scolaire de 36 semaines. Merci à Marie-Agnès Responsable de l'ordonnancement et aux agents pour la préparation des plats et du service : Stéphanie, Maria, Laëtitia.



La commune accompagne ses jeunes

L'exigence que nous plaçons dans le service à la population dépasse les prescriptions légales dans de nombreux domaines ; parmi eux, l'accompagnement des jeunes de la commune ayant quitté le primaire.

Depuis 2012, la mairie a accueilli **33 stagiaires**, parmi lesquels beaucoup d'élèves de troisième devant effectuer une observation en milieu professionnel.

Depuis 2015, ce sont **23 jeunes gens** qui ont été encadrés pour accomplir les heures de travail au service de la collectivité leur donnant droit à l'aide départementale de 600 euros pour financer leur permis de conduire (Pass' permis citoyen), document désormais essentiel pour obtenir un emploi, mais aussi tout simplement mener sa vie d'actif, hors des grandes villes.

Parfois, des écarts de parcours éloignent certains jeunes du monde du travail ; la mission locale de Clermont obtient des résultats significatifs en encadrant les volontaires qui la sollicitent pour se réinsérer. Depuis de nombreuses années, la Municipalité verse une subvention de 2 395 euros à cet organisme. Un conseiller municipal est particulièrement engagé à ces actions.

Qualité de l'air

Une enquête a été menée par le cabinet Abiolab pour tester la qualité de l'air dans l'école, en été et en hiver : les résultats obtenus sont partout conformes aux exigences renforcées de l'Etat. Ils sont particulièrement bons pour le taux de benzène, étant cependant très convenables pour le formaldéhyde (présent dans les colles, feutres, peintures, livres scolaires). Ce composé, à très forte concentration, n'est pas un danger pour nos enfants à l'école.



Bons de chauffage hiver 2019/2020



Des aides aux frais de chauffage sont attribuées aux personnes bénéficiaires de l'allocation minimum vieillesse et aux personnes âgées non imposables sur le revenu ; celles-ci doivent se faire connaître au secrétariat de la Mairie avant **le mardi 31 Mars 2020** munies d'un justificatif de domicile et de l'avis de non-imposition.

Conciliateur de Justice

Monsieur Gérard MANZANO, conciliateur de Justice, reçoit sur rendez-vous le 1er et 3ème lundi après-midi de chaque mois au

Pôle intercommunal

1 place le Châtelier - 60722 Pont Sainte Maxence - Tél. : 03.44.29.48.80

Il est à votre écoute pour régler, à l'amiable et gratuitement, tout litige relevant de la consommation, des baux d'habitation, différends entre personnes... La conciliation permet d'éviter une action judiciaire.



Concours de pétanque

Avec l'indispensable concours logistique municipal (fourniture de locaux, de main d'œuvre, de subsides), le comité des fêtes poursuit sa mission de divertissement, de cohésion de la population et d'action culturelle dans la commune.

Le dimanche 25 août, un concours de pétanque particulièrement apprécié s'est disputé sous un beau soleil.



Repas des Aînés

L'ambiance est toujours joyeuse pour le traditionnel repas des Anciens organisé par le Centre Communal d'Action Sociale qui s'est déroulé le dimanche 15 septembre 2019 et a réuni 99 personnes.

Chacun a pu déguster les différents plats préparés par le traiteur Villette de Pontpoint et danser au rythme des musiques et chansons du répertoire du groupe "Fiesta Musette".

Après un discours chaleureux de Madame le Maire, les doyens de l'assemblée ont reçu des présents de la part de la Municipalité. Un moment apprécié de nos chers Anciens à qui nous devons beaucoup pour l'évolution sociale de notre pays.



Expo-vente "Rieux Amitié"

Les Samedi 9 Novembre et Dimanche 10 Novembre 2019, le Club des Aînés a organisé son exposition vente des divers travaux réalisés par les Anciens tout au long de l'année. Chacun a pu apprécier la qualité et le fruit du travail des membres du Club, qui se réunit un jeudi sur deux salle Henry Notaire : on s'y divertit, on y forge ou poursuit des amitiés. Les ventes contribuent à financer des activités (sorties par exemple).

Madame la Présidente Danielle LARSONNIER, les membres du bureau remercient toutes celles et ceux qui travaillent et aident à la bonne marche du Club.



Cérémonie du 11 novembre et remise des médailles d'honneur du travail



En cette journée commémorative du lundi 11 novembre, les enfants de l'école ont été associés à la lecture d'un poème dédié à la paix et aux soldats tombés pour la France à travers les âges et particulièrement en 2019.

Après la cérémonie patriotique, les médaillés du travail ont été mis à l'honneur par Monsieur Marc Mouilleseaux, Adjoint.

Les récipiendaires étaient :

à l'échelon Grand Or (40 ans)

Mrs Bruno ANTON, Nouredine CHADLI, Alain ROLAND

à l'échelon Or (35 ans)

Mr Eric LARSONNIER

à l'échelon Vermeil (30 ans)

Mrs Claude VETTOR, Thierry BULLARD, Joël VAN DEN BROCK

à l'échelon Argent (20 ans)

Mrs Claude VETTOR, Joël VAN DEN BROCK

Mmes Valérie LEBOYER, Isabelle BERTRAND, Marie-Cécile FORSANT



De chaleureuses félicitations ont été adressées aux heureux diplômés pour les années accomplies au service de leur entreprise.

Un vin d'honneur a clôturé cette cérémonie placée sous le signe de la convivialité.

Le Père Noël est toujours le bienvenu....

Comme chaque année, le Père Noël a donné rendez-vous aux jeunes enfants des classes de maternelle le jeudi 19 décembre, pour apporter dans sa hotte des jouets collectifs. Les enfants ont été ravis et ont profité de ces instants pour lui donner des dessins et bisous qu'il gardera précieusement.



L'après-midi un spectacle de magie a permis à tous les enfants de l'école de s'émerveiller des illusions du magicien "Jean-Lou".

Pour terminer cette belle journée, la municipalité a offert un goûter et les enfants sont repartis avec le Père Noël en chocolat.

Prochain Rendez-vous...

Jeudi 13 février 2020

18 heures - salle Henry Notaire

Remise des cadeaux-souvenirs aux enfants entrés en 6ème en 2019

Journées du Patrimoine

Les samedi 14 et dimanche 15 septembre, dans le cadre des journées du patrimoine, le Comité des Fêtes a accueilli une compagnie médiévale proposant de nombreuses animations (chants, saynètes, artisanat, jeux populaires, tir à l'arc, combat d'épées) dont un défilé dans nos rues pour écouter une conteuse sur le parvis de l'église.

Cette journée particulièrement ensoleillée a ravi tous les promeneurs découvrant ainsi le mode de vie de nos ancêtres....



Brocante annuelle

Dimanche 6 octobre 2019, malgré la pluie incessante, la Mairie de Rieux et le Comité des Fêtes ont organisé la traditionnelle brocante qui a rassemblé peu de stands installés dans les rues du village. Les quelques objets déballés ont, malgré tout, trouvé un nouveau propriétaire.



Il ne faut pas oublier l'investissement considérable des organisateurs, des conseillers municipaux et autres bénévoles pour donner à cette journée l'envie de recommencer l'année prochaine.

Théâtre à l'affiche...

Sollicitée par le Comité des Fêtes, l'association "L'art M'attends" a donné sa représentation théâtrale "le défilé de Tata Guilaine" le samedi 7 décembre dernier à la salle des fêtes de Rieux.

Cette troupe d'amateurs a su ravir le public, salle comble pour l'occasion.

Sous leurs applaudissements, la joyeuse bande a salué son public enthousiasmé



Naissances

Laurelyne PEIGNAUD, née le 2 janvier
Arwenn QUANTIN, née le 26 février
Eléonore GRIPOIX, née le 4 avril
Louna LECERF, née le 14 mai
Naëlle LEFEBVRE, née le 22 mai
Anis ABBADI, né le 5 juin
Louise CHAMPION, née le 6 juin
Eva FERREIRA, née le 14 août
Rose BONNEAU, née le 26 août
Robin KRAJCOVIC BAROIS, né le 1^{er} septembre

Cateleya MARQUES ISIDORO, née le 8 septembre
Elena MARTINEZ, née le 4 octobre
Lizio DA SILVA RODRIGUES, né le 7 octobre
Youcef SAISON, né le 22 octobre
Imen SAISON, née le 22 octobre
Swanny DUFOUR MAGON de SAINT-ELIER,
née le 10 novembre
Maoro FARINEAUX NARRAINEN, né le 17 novembre
Enaël RÉMY, né le 28 novembre

Mariages

Janik LARSONNIER et Chantal BILLAUX, le 4 janvier
Florian AMIOT et Emilie DEBAIR, le 6 février
Jean-Luc ALPHONSE et Marie France PIOU, le 2 mars
Linda SAILLY et Sophie DESSEAUX, le 11 mai
Julien DA SILVA RODRIGUES et Adeline LOMONACO,
le 1^{er} juin
Vincent MICHEL et Adrianna KELLNER, le 15 juin

Alex FERREIRA et Nealce VIEIRA TAVARES,
le 4 octobre
Afide OULOUCHE et Fatima BOUGHAYDAN,
le 5 octobre
Grégory CAPELLIER et Julie CORNIQUET,
le 12 octobre
Gérard BAZIN et Patricia LAVOGEZ-SICILIANO,
le 19 octobre

Pactes civils de solidarité

Clément FROMENTEAU et Marine MAROLLEAU, le 29 août
Kévin LEFEBVRE et Oriane PHILIPPE, le 21 novembre
Thomas GUIDEZ et Ophélie ROUVILLÉ, le 5 décembre
Benoit FARINEAUX et Jenika NARRAINEN, le 5 décembre

Décès

Alice LARSONNIER, le 24 janvier
Bernadette DUDZIK, le 8 février
Yvonne BOURGADE, le 10 février
Bernard DUBUIS, le 20 février
Lambertine PINSSON, le 13 mars
Patrick LETEURTRE, le 12 mai
Annie SARRAZIN, le 24 mai
Andrée BELVALETTE, le 27 mai
Christiane ROYER, le 5 juin
Manuel DA ROCHA MARTINS, le 28 juin

Michel TEMPS, le 13 juillet
Jacqueline BRUIHIER, le 20 août
Olivier DUFLOS, le 1^{er} septembre
Hélène VERMAND, le 20 septembre
Béatrice LEROUX, le 14 octobre
Marie TOMBOIS, le 25 octobre
Jeanne LANGLET, le 8 novembre
Michel CHANTREUX, le 24 novembre
Raymond LEBORGNE, le 12 décembre
Andrée CAPPOËN, le 26 décembre
Thierry SAVARY, le 28 décembre

En rouge, n'habitait plus la commune



MAIRIE de RIEUX

**15 rue Jean Carette - BP 40027 - 60871 Rieux Cedex
Tél. : 03 44 70 72 72 - fax : 03 44 70 72 73**

Ouverture au public :

Lundi-mardi-jeudi-vendredi de 14h30 à 17h30

Mercredi de 10h00 à 11h30

1er samedi du mois de 9h30 à 11h30

email : mairie.de.rioux@wanadoo.fr

web : <http://mairie-rioux.fr>

La Gazette Riolienne - Informations de publication

Initiateur, responsable de publication : Denise SCHROBILTGEN, Maire

Rédacteurs : Marc Mouilleseaux

Conception graphique et réalisation : Grégory CHARLET et le service administratif de la mairie de Rieux

Photos couverture : Divers

Tirage : 720 exemplaires